



ADOPTE TON PATRIMOINE

P. 4

LÉS PAS PIÈRDUS

P. 6

BALADE FAMILIALE

P. 6

RÉINVENTER NOS VILLAGES

P. 7

CHASSE AUX NIDS DE FRELONS

P. 9

TEMPO EN ACTION

P. 11



FERMES EN FÊTE

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 8





LE MOT DU BOURGMESTRE

Quelles sont nos meilleures ressources à Genappe ? Tout le monde vous le dira, Genappe est appréciée de ses habitants pour son cadre rural, son environnement et sa convivialité.

Le cadre rural, l'environnement proche de la nature, nous le devons, entre autres, aux agriculteurs. Le métier n'est pas facile, il est soumis à de nombreux risques dont les risques liés à la météo et au changement climatique. Aux inondations et coulées de boue a succédé un été de sécheresse et de canicule. Heureusement pour nous tous, les agriculteurs sont encore nombreux à Genappe. Ils sont représentés au sein d'une commission agriculture dans laquelle siègent 8 agriculteurs, des représentants du conseil communal et des fonctionnaires. L'objectif est de garder un dialogue avec les agriculteurs. Ils seront prochainement consultés pour connaître leur vécu, leurs attentes et leurs projets. Dans ce numéro du Journal de Genappe, vous trouverez des informations sur la dernière étape de la tournée 2022 des « Fermes en fête » à Bousval.

La réserve naturelle est quant à elle un lieu clé de la biodiversité à Genappe. Mise à l'honneur lors de la dernière édition de la Semaine de l'Environnement, elle s'ouvre au public pour des balades dominicales guidées : l'occasion de découvrir cet écrin de verdure en plein centre-ville et d'observer les nombreuses espèces d'oiseaux et canards en tous genres qui y nichent. Grâce aux connaissances pointues des guides, leur longévité et leur disponibilité, vous apprendrez vite à reconnaître les différentes espèces que vous croiserez pendant ces promenades.

Quant à la convivialité, elle n'est plus à démontrer tant il est vrai, mois après mois, que les activités de rencontre, de formation, de sport, de détente, de culture, ... sont multiples et variées à Genappe et qu'elles s'adressent à tous les publics. Ces événements qui font la convivialité tant appréciée sont également le fait de personnalités engagées qui s'impliquent dans leur passion et la font partager à tous. Ce mois-ci, le Journal de Genappe attire votre attention sur une publication toute récente du 38 Carrefour culturel et des Amis de Bousval – cercle socio-culturel de Bousval qui fête cette année ses 50 ans d'existence. Ensemble, ils ont édité un très bel album qui présente quelques dizaines d'artistes de notre commune. Une belle palette d'artistes très différents !

Gérard Couronné
Bourgmestre



BUDGET PARTICIPATIF

DES BOÎTES AUX LETTRES DÉCORÉES

Grâce au budget participatif de la Ville de Genappe, les Amis de Bousval (AdB) ont mis en route leur projet de décoration des boîtes aux lettres du village. Dès que nous avons donné l'information, les premières demandes sont arrivées et elles ont été satisfaites. Cécile Gonneau et Gloria Scorier, deux artistes, ont déjà décoré plusieurs boîtes. Un vrai rayon de soleil à Bousval, et qui ne demande qu'à s'épanouir !

Admirez ces premiers résultats ci-dessous.



Dans le cadre de ce projet, les élèves de 6^e année de l'école communale ont été initiés à la décoration de leurs boîtes aux lettres, leur permettant ainsi de donner un coup de pouce à leurs parents. L'idée du projet, étant d'encourager chacune à oser décorer sa boîte, grâce aux conseils des deux artistes, qui restent évidemment disponibles.

Le projet a fait l'objet de multiples réactions sur notre page

Facebook : c'est un véritable encouragement pour les AdB, et pour la ville qui finance le projet.

Nous ne pouvons pas les citer toutes – positives sans exception – mais nous ne résistons pas au plaisir d'en épingler quelques-unes : « Gloria a redonné vie à notre boîte aux lettres. Travail de précision terriblement joli. Bravo » ; « Les facteurs vont se disputer les tournées à Bousval » ; « Avec une aussi jolie boîte aux lettres, plus de factures, rien que des cartes postales » ; « Excellente idée, j'ai toujours trouvé les boîtes aux lettres affreusement tristes » ; « J'adore, j'aimerais bien lifter la mienne ».

Toute personne intéressée peut prendre contact avec cecile.gonneau@yahoo.fr ou gloria.scorier@laposte.net

Si d'autres artistes veulent apporter leur aide, leur talent, leur imagination : adbousval@gmail.com.

DOMUS

01
DECEMBRE
2022

4 OEUVRES VOCALES ET INSTRUMENTALES
très dynamiques composées sur base du rythme tango argentin.

"DE PROFUNDIS TANGO"

LA BADINERIE EN CONCERT
AU PROFIT DE L'ASBL DOMUS
[HTTPS://WWW.DOMUSASBL.BE](https://www.domusasbl.be)

LA SUCRERIE - WAVRE
À PARTIR DE 20 H 00
RÉSERVATIONS ET INFORMATIONS
[HTTPS://LASUCRIERIEWAVRE.BE/AGENDA](https://lasucrieriewavre.be/agenda)
OU VIA LE QR CODE CI-DESSUS

LA BADINERIE EN CONCERT

Depuis plus de 30 ans, l'équipe de Domus composée de professionnels de la santé (infirmières, psychologue, médecins) soutient et accompagne les patients en fin de vie résidant dans le Brabant Wallon. Elle a pour mission d'apporter aux patients en situation de soins palliatifs, à leur famille et à leur entourage la possibilité d'appréhender cette période dans les meilleures conditions possibles.

De Profundis Tango

Le 1er décembre 2022, La Badinerie chœur mixte de Louvain-la-Neuve, propose, un programme de 4 œuvres vocales et instrumentales très dynamiques composées sur base du rythme tango argentin. Le chœur privilégie l'émotion

que transmet le chant pratiqué à un haut niveau d'exigence. Aujourd'hui composée de plus de 80 choristes du Brabant wallon et de Bruxelles, La Badinerie est dirigée par Laëndi depuis sa création en 1980.

Au Programme :

MisaTango Criolla – Martin PALMERI
Missa Criolla - Ariel RAMIREZ
Libertango – Astor Piazzolla
Oblivion – Astor Piazzolla
Les bénéfices de la soirée seront entièrement reversés au profit de l'asbl Domus.

Informations :

le 1er décembre 2022 à partir de 20h à la Sucrierie – Wavre
Réservations et informations : <https://lasucrieriewavre.be/agenda>

Le Rendez-vous des Artisans

Genappe
Ballodrome
Rue de la Station

Vendredi de 17h à 21h

12/08 9/09 14/10

Pattyn
Garage-GENAPPE

RUE DERNIER PATARD,5 - 1470 Genappe
Tél. 067 77 28 71
info@garage-pattyn.be
www.pattyn-automobiles.be



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal, Entretien des bâtiments communaux



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 .
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

DÉCISIONS DU CONSEIL 30/08/2022

Circulation :

- Adoption d'un Règlement complémentaire de circulation pour la réservation d'un emplacement de stationnement pour des véhicules électriques partagés sur la Grand Place à Genappe à hauteur de la borne électrique, côté pignon de l'église

Environnement :

- Approbation du Programme d'actions 2023-2025 du Contrat de rivière Dyle-Getter. Les nouveaux engagements proposés pour la Ville visent : l'érosion des berges par le bétail, la redynamisation de l'assainissement autonome, l'amélioration des taux de raccordement des habitations aux égouts, le cadastre de l'égouttage, la construction de nouveaux égouts, les rejets individuels des particuliers dans les cours d'eau, la pulvérisation des herbicides le long des cours d'eau (agriculteur ou particulier), l'éradication des plantes invasives le long des cours d'eau (Balsamine de l'Himalaya et Berce du Caucase), les ouvrages d'art dégradés et l'information et la sensibilisation du public aux enjeux liés à l'eau et aux cours d'eau.
- Approbation du Rapport d'activité 2021-2022 du Plan communal de développement rural
- Approbation des conventions fixant les modalités d'exécution des travaux de confort et de sécurisation sur le réseau cyclable provincial à point nœud à Baisy-Thy et sur Vieux-Genappe. En 2022 et 2023, La province du Brabant Wallon souhaite travailler sur l'accessibilité cyclable de l'abbaye de Villers-la-Ville, depuis Genappe et le RAVeL et en parallèle également vers Sart-Dames-Avelines. L'ensemble des travaux sera totalement pris en charge par la Province. Ils concerneront l'Aménagement des rues Croisette et Ry d'Hez, des chemins 49 et 2 (permettant de rejoindre les 4 chênes) et du chemin Saint Thiry et Chemin de Hal
- Approbation de la Convention de dessaisissement au profit d'in BW de la gestion des bulles à verre enterrées sur la Place de Bousval et leur collecte.

Transition :

- Budget participatif 2023 : le conseil autorise le lancement de la 3^{ème} édition du Budget participatif visant à la mise en œuvre des projets favorisant des Bas Carbone telles que : la préservation de la nature, la réduction des déchets, la réflexion sur nos modes de consommation, la mobilité décarbonée, douce ou partagée, la réduction de son empreinte carbone et toute étude de faisabilité visant à décarboner le territoire. Les projets pourront être soumis à partir du 10 novembre et jusqu'au 31 janvier 2023

Affaires générales :

- Accord sur le prix de 20€ pour une visite de la caserne de Dossin et du fort de Breendonk le 8 octobre 2022.
- Asbl "FC Genappe" - Convention d'occupation d'installations sportives à 1471 Loupoigne, rue du Sucre (Stade Jean-Claude Flament) - Accord
- Compte tenu des travaux ayant lieu pour l'instant au Stade Jean-Claude Flament, il y a lieu de faire une convention temporaire qui redéfinit l'occupation des installations par le F.C. Genappe jusqu'à la mise à disposition des nouvelles installations
- Association de fait "Bacargin" - Convention d'occupation d'installations sportives à 1476 Houtain-le-Val, rue de Ninove - Accord
- Compte tenu des travaux ayant lieu pour l'instant au Stade Jean-Claude Flament, il y a lieu de faire une convention temporaire qui redéfinit l'occupation des installations rue de Ninove à Houtain-le-Val par l'association de fait "Bacargin".

Secrétariat communal :

- Accord sur la tarification du repas cabaret organisé par la commission seniors : 18 € par personne ayant droit et 35 € par accompagnant non ayant droit, pour le repas Seniors organisé à la Hagoulle le jeudi 13 octobre 2022
- Prise d'acte de la démission de Madame Aline Degroode en tant que membre de la majorité au comité de concertation Ville/CPAS.
- Désignation de Natacha Cracco, membre représentant la majorité au Comité au comité de Concertation Ville/CPAS
- Sur proposition de la Commune de Villers-la-Ville, le conseil a adopté une motion visant le maintien de la ligne 568 du TEC Fleurus-Nivelles dans son état actuel et l'intégration prioritaire dans leurs propositions de la nouvelle ligne Sart-Dames-Avelines - Villers-Genappe comme soutenu dans le Plan Communal de Mobilité.
- Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière du 2^{ème} trimestre 2022 dressé le 27 juillet 2022 par M. le Bourgmestre G. Couronné, délégué à cet effet par le Collège communal.

Finances :

- Budget communal. Exercice 2022 – Modifications budgétaires n°1. Prise d'acte de l'arrêté du ministre des Pouvoirs locaux du 13 juillet 2022 approuvant, sous réserve de remarques, les premières modifications budgétaires services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2022.
- Compte communal. Exercice 2021 - Prise d'acte de l'Arrêté du ministre des Pouvoirs locaux et de la ville du 25 juillet 2022 approuvant les comptes annuels de l'exercice 2021.
- Approbation du le compte 2021 de la fabrique d'église de Vieux-Genappe. Le compte prévoit un total de dépenses pour 39.318,82 € et un total de recettes de 39.363,42 €. Le boni est de 44,60 €.

Travaux :

- Approbation des conditions et du mode de passation du marché de fournitures pour le remplacement de châssis à l'école de l'Espace 2000. Le montant estimé s'élève à 148.325,27 €, 6% TVAC. Accord pour la sollicitation de subsides dans le cadre de l'appel à projets UREBA exceptionnel pour la rénovation énergétique massive des bâtiments publics.
- Approbation des conditions et du mode de passation de Marché pour la rénovation des bâtiments primaires et maternelles de l'école communale de Loupoigne. Lots 1 à 6, le montant estimé s'élève à 474.621,40 €, 6% TVAC

Urbanisme :

- Aménagement du Territoire. Prise d'acte de l'abrogation définitive du Schémas d'orientation locaux en vigueur sur le site de la Sucrierie à Genappe
- Désignation d'un deuxième agent constatateur pour le service de l'urbanisme.

Informatique :

- Affiliation à la centrale d'achat "cybersécurité" d'iMio



LE 38 CARREFOUR CULTUREL

ADOPTE TON PATRIMOINE

En avril dernier, les Waysiens se sont mobilisés avec l'équipe du 38 pour restaurer et entretenir des éléments patrimoniaux de leur village.

Afin de célébrer la fin de ce beau projet et admirer le travail final, le 23 octobre, venez profiter d'un dimanche festif aux couleurs de l'automne ! Dès 10h, bar, petite restauration et château gonflable sur la Place Comte Cornet. En partenariat avec le Cercle d'histoire et la Ville de Genappe.

Programme

Dès 10h : Balade fléchée de 5km ou 10km à faire en toute autonomie (disponible toute la journée)

De 10h30 à 12h : Jeu : la carte au trésor de Ways ! Créez une équipe de 4 joueurs, répondez aux énigmes et tentez de retrouver la rose des vents ! (Gratuit, sur réservation, voir ci-dessous).

12h30 : Remise de prix et apéro
De 13h à 15h : Ambiance mu-

sicale, jeux et ateliers créatifs autour du patrimoine.

Si vous voulez participer à la chasse au trésor, réservez votre pass 4 joueurs en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda.

Informations :

Fête de clôture du projet "Adopte ton patrimoine"
Dimanche 23 octobre 2022
De 10h à 15h, place Comte Cornet à Ways.
Accès libre et gratuit !



LE 38 CARREFOUR CULTUREL



LE 38 CARREFOUR CULTUREL

DOCU : « PETIT SAMEDI »

Chaque année, lors du « Mois du Doc », la Fédération Wallonie-Bruxelles met un coup de projecteur sur la création de documentaires belges.

Pour célébrer cette édition 2022, nous vous proposons de découvrir « Petit Samedi » de Paloma Sermon-Daï, un film aux multiples récompenses, dont le Bayard d'or au FIFF en 2020.

L'histoire

Damien a 43 ans. Quand il était enfant, on l'appelait le « Petit Samedi ». Pour sa mère Ysma, Damien est toujours son gamin, celui qu'elle n'a jamais abandonné lorsqu'il est tombé dans la drogue. Un fils qui a, malgré tout, cherché à protéger sa mère et tente de se libérer de ses addictions...

Le film sera suivi d'un débat avec

une association travaillant sur la question des addictions, en présence de la réalisatrice.

Informations :

Gratuit, réservation indispensable en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda.
Projection du documentaire "Petit samedi" de Paloma Sermon-Daï
Mardi 8 novembre 2022
À 20h au 38, Carrefour culturel.



LE 38 CARREFOUR CULTUREL

QUAND DE JEUNES ARCHITECTES PENSENT LE GENAPPE DE DEMAIN

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, les étudiants de la Faculté d'Architecture de l'ULB ont imaginé les futurs bâtiments de l'école NESPA. Plus encore, ils ont repensé la place d'une école secondaire dans le centre de Genappe.

Tantôt utopiste, tantôt réaliste, parfois proche de la science-fiction, souvent questionnant mais toujours fascinant, ce travail, sous forme de dessins, de croquis et de maquettes, vaut la peine d'être vu par toute personne issue de Genappe !

L'exposition sera accessible du

lundi au samedi de 9h à 17h, du 18 au 28 octobre 2022 au 38, Carrefour culturel. Vernissage le 18 octobre à 19h.

Une conférence

À la suite du vernissage, ne loupez pas la conférence relative à l'exposition ! Elle se tiendra en présence d'architectes, urbanistes et sociologues qui inviteront à penser la ville de demain...
À 20h au 38. Gratuit, réservation indispensable sur www.le38.be, rubrique agenda.

Informations :

Expo "Quand de jeunes archi-

tectes pensent la ville de demain..."

Du 18 au 28 octobre 2022
Au 38, Carrefour culturel - Gratuit.



DEVENEZ GUIDE PATRIMOINE

Envie de partager la beauté et l'histoire de Genappe avec des visiteurs ou des groupes scolaires ? Que vous soyez guide chevronné ou citoyen amateur de patrimoine, participez à cette journée de formation de guide local. Une fois formés, les participants qui le souhaitent pourront être engagés pour mener des visites !

En partenariat avec Environne-

ment Dyle et le Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe.

Réservation indispensable en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda.

Informations :

Formation guide patrimoine
Mardi 11 octobre 2022
Gratuit. De 9h à 16h au 38, Carrefour culturel.

LE 38 CARREFOUR CULTUREL

HALLOWEEN AU 38

Chaque année, le 31 octobre, l'équipe du 38 revêt ses habits les plus sombres et affiche son sourire le plus démoniaque pour vous recevoir dans l'antre de l'horreur...

Stands thématiques, ateliers créatifs et animations horribles... une fête sur-mesure attend vos enfants !
La soirée sera dédiée aux

ados qui aiment avoir la chair de poule...

Programme détaillé à découvrir sur le site du 38 (www.le38.be) ou sur les réseaux sociaux.

Informations :

Halloween au 38
Le lundi 31 octobre 2022
Au 38, 38 Carrefour culturel



LE 38 CARREFOUR CULTUREL

NUITS ZÉBRÉES : ENTRE THÉÂTRE & KRUMP

Cette saison, les Nuits Zébrées reviennent pour décrocher les styles et les genres artistiques dans une soirée hybride mélangeant krump, dj, littérature et théâtre.

Montant sur scène comme sur un ring, avec toute son énergie et sa fougue, la comédienne et slameuse Zouz (Zoé Henne) va puiser son inspiration dans des textes d'auteurs anciens pour faire écho aux danseurs de krump, cette danse née dans le ghetto de Los Angeles au début des années 2000.

On vous promet d'ores et déjà une soirée qui gronde, qui crie, qui dénonce et qui claque... Rendez-vous sur les réseaux sociaux ou sur notre site internet pour connaître les détails du lieu !

Informations :

Réservation indispensable sur www.le38.be, rubrique agenda.
Nuits Zébrées : entre théâtre et krump
Le jeudi 13 octobre 2022
À 20h, dans un lieu « surprise » de Genappe. 5€.



présentent **Le droit de vivre**
L'histoire de la sécurité sociale

Expo à Nivelles du **15.10** au **14.11** 2022

VERNISSAGE
jeudi 20/10 à 18h30 en présence d'Harald Franssen, concepteur de l'expo

Lun/mar/jeu/vend. 13h-18h - Mer. 10h-19h | Sam. 8h30-14h30
Entrée gratuite

Centre culturel de Nivelles/Waux-Hall (3^e étage)
Place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS GROUPE : 0478 35 85 83

ASSOCIATION - PACAGE

VISITEZ L'EXPOSITION « LE DROIT DE VIVRE »

A travers un parcours ludique, fait d'illustrations, de photos, d'extraits de planches, de textes et d'extraits de réalisations audiovisuelles, le visiteur découvre les différentes étapes qui ont conduit à la création de la sécurité sociale en Belgique.

Le parcours se fait autour d'une mini usine de la dimension d'une serre de Jardin. Le visiteur circule autour du bâtiment pour découvrir les différentes thématiques imprimées sur les murs. Il entre dans le « bâtiment » entre les 2 cheminées et découvre la sculpture en 3D de l'arbre de la sécurité sociale dont les branches percent le toit. Il tourne autour de l'arbre et sort par le même accès pour suivre

la dernière partie de l'expo.

On passera de la condition ouvrière aux premières années de la révolution industrielle à la grève de 1886 en passant par le début des congés payés, le néolibéralisme, le capitalisme et les grèves pour le climat, les enfants pour une économie verte et la sécu 2.0.

La visite se prolongera par un débat co-organisé par FORABRA – CAL BW et PAC BW.

Informations :
Au Waux Hall, Grand place à Nivelles
Mercredi 9 novembre.
Inscription indispensable : 0472 07 07 17 ou info.pacage@gmail.com

LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

TOM-TOIT
TOITURE - CHARPENTE - ZINGUERIE

WWW.TOM-TOIT.BE
TOMTOIT@GMAIL.COM
GSM 0474/573.073

CHAUSSÉE DE NIVELLES 23
1472 VIEUX-GENAPPE

ASSOCIATION - LE MONTY

LES RENDEZ-VOUS DU MONTY



Open secret, au cœur de la mode made in UK

Mardi 18/10, à 20h
Projection suivie d'un débat - Gratuit

En partenariat avec l'asbl ACHACT, nous vous proposons la diffusion de « Open secret », au cœur de la mode made in UK, un documentaire poignant tourné par ZIN TV, Média d'action collective bruxellois, achACT et Labour Behind the labour, deux associations militantes pour le respect des conditions des travailleuses de l'industrie du textile, respectivement en Belgique francophone et au Royaume-Uni. En 2020, en pleine crise sanitaire, l'organisation Labour behind the Label publie un rapport et révèle au grand jour l'exploitation dans les filières de Boohoo, nouveau géant de la mode en ligne, à Leicester, ville historique de l'industrie textile britannique. Les conditions de travail font encore une fois les gros titres. Ce dernier scandale va-t-il faire changer les choses ?

Se soigner et se nourrir par les plantes

Par Virginie Bertimes (Sacrees Végétales)

Réenchâter son quotidien à chaque saison et aller vers plus d'autonomie.

Un nouveau cycle de 9 ateliers de septembre 2022 à juin 2023 au Monty.

Jeudi 20/10 de 19h à 22h : Confectionner Baumes et macérats huileux.

Vous repartirez avec une préparation que vous saurez reproduire chez vous et adapter en fonction de vos besoins.

Infos et Réservations : Virginie Bertimes - Sacrees Végétalesinfo@sacreesvegetales.be
GSM : 0473/46.25.00 - Tarif : 25 € par atelier.

Le Rendez-vous des Permapotes

Un projet initié par un groupe de citoyens en partenariat avec le Monty pour rendre la permaculture accessible à tous ! Chaque dimanche de 11h30 à 12h30 au Monty,

Calendrier des activités (sous réserve de modification) :

16/10 : Table de discussion : Quels sont les meilleurs fumiers pour le jardin ? Par Olivier Gérin

30/10 : Atelier : Comment cultiver les chicons ? par Patrick de La Ferme aux Légumes de Houtain Le Val (Vous pouvez commander vos racines de chicons en amont de l'atelier - 5€ les 50 sur reservation@lemonty.be)

13/11 Atelier : Boutures et marcotages par Benoît Chantrenne
20/11 : Atelier : Fabriquer un vermicompost par Jeremy Dawant
Gratuit et sans réservation.

Une vie violet.te – They Collectif

Marionnette

Samedi 15/10 à 20h30

Dans le cadre du festival « Tous les genres sont dans la culture » organisé par Genres Pluriels

Spectacle transdisciplinaire sans paroles mêlant à la fois théâtre, marionnettes, danse, théâtre d'ombres et d'objets, « Une vie Violet.te » met en lumière et déconstruit les stéréotypes de genres, une problématique au cœur de nombreux débats contemporains...

Tout public à partir de 10 ans

Durée : 50 mn

Prix des places : 12€ - 8€ (moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, seniors, étudiants)

Réservations : reservation@lemonty.be

Plus d'infos : www.genrespluriels.be

Soirée contes autour du bar Joël Smets (coup de cœur TOF)

Contes pour adultes
Vendredi 21 /10 à 20h30 - Repas proposé à partir de 19h

« Ne te moque des choix de ta femme, tu en es un ! »

Cette fameuse maxime affichée jadis sur les murs d'un café bien connu du centre de Genappe, Joël Smets, célèbre conteur que les moins de quarante ans ne peuvent pas connaître* s'en est emparée et est devenue le prétexte de la première partie du spectacle de contes où l'ambiance des vieux cafés est mise à l'honneur...

Plus friponne, la seconde partie de la soirée sous la forme d'une conférence animée évoquant toute la joie du monde Joël avec son humour et sa grande tendresse légendaires nous conviera sur les traces de Romeo Amoroso et son Eroticodico.

*Joël Smets, grand ami du TOF Théâtre et du MONTY est l'auteur d'un nombre impressionnant de contes qui ont fait les belles heures de la fameuse émission pour enfants (mais pas que...) LOLLIPOP présentée par Philippe Geluck et Malvira diffusée à la RTBF dans les années 80.

Soirée pour adultes

Prix des places : Au chapeau

Repas à partir de 19h

Réservations : reservation@lemonty.be



Maison renard

Théâtre

De et par Alexandre Dewez

Vendredi 4/11 à 20h30 - Repas proposé à partir de 19h

Bertrand en est convaincu : la fin du monde, c'est pour demain. Entre le réchauffement climatique, les catastrophes naturelles, la menace nucléaire et l'épuisement des ressources, il ne faudra pas attendre 2050 pour que tout s'effondre. Heureusement son entreprise détient LA solution. Ce soir, il vous présente la B.A.D. (Base autonome durable) du lieu dans lequel vous vous trouvez.

Aussi drôle que cynique, Maison Renard est un spectacle entière-

ment réalisé avec des données issues du monde scientifique. Doit-on vraiment craindre un effondrement de notre civilisation ? Comment vivre en autonomie totale ? Quelles seront les véritables victimes en cas d'effondrement ? Après ce spectacle, la survie n'aura plus aucun secret pour vous.

Un projet de ZOE (asbl) en coproduction avec la Compagnie Victor B

Tout public à partir de 12 ans

Durée : 1h30 Prix des places : 12€ - 7 € (moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants, seniors). Organisé par le TOF THEATRE

Réservations : reservation@lemonty.be

Repas à partir de 19h (infos sur le site du MONTY)



Simon & les Chansons d'enfance

Un concert en famille

Dimanche 6/11 à 16h

Simon compose des chansons d'enfance qui se moquent des générations. Des histoires qui tombent dans les pommes, se perdent en forêt, cueillent des groseilles, fabriquent une cabane à deux étages, dévalent une pente à vélo, collectionnent des dinosaures...

Avec ses deux complices (Rebecca Van Bogaert et Catherine Blanjean), il chante ces histoires épiques qui tombent à pic pour toute la famille.

Catherine Blanjean - Contrebasse, voix

Rebecca Van Bogaert - Flûtes, mandoline, clavier, voix

Simon Laffineur - Guitare, voix, Compositions

Prix des places : Adultes 10€ Enfants 7€ (moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants, seniors)
Réservations : reservation@lemonty.be



Lionel Solveigh en concert

Samedi 11/11 à 20h30

Lionel Solveigh est un singer-songwriter-storyteller belge qui accroche sa six cordes à la branche d'un arbre et s'y balance en chantonnant l'amour et les relations humaines. Des percussions et des harmonies vocales colorent le paysage chatoyant de ses chansons qu'il reproduit en concert avec sa guitare et une loop station.

En 2022, il revient avec un nouveau single prévu à l'automne qui annonce un album à paraître en avril 2023.

Prix en conscience 10, 15 ou 20 €



ASSOCIATION - CYCLO FONTENY

LE CYCLO FONTENY ROULE, ROULE...

Comme chaque année, le cyclo Fonteny organise un séjour vélo en France.

L'année dernière, et pour la première fois, nous sommes restés une semaine à Chapelle des Bois dans le département du Doubs à la limite du Jura et de la Suisse.

Cette année, le club a choisi la Bretagne et la commune de Guerlédan plus connue par son « mur de Bretagne ». En effet, régulièrement, le tour de France passe par cette côte longue de 2

kilomètres montant à du 7% de moyenne avec des passages à 15 %.

Nous nous sommes donc retrouvés à 27 personnes – 15 cyclistes et 12 accompagnants le samedi 27 août dernier. Dès le lendemain, nous sommes tous partis à la découverte de la Bretagne profonde par monts et par vaux. Cette expression y a ici tout son sens car rien n'est plat : on monte et on descend toute la journée. Après 5 heures de selle,

c'est ravi que nous retrouvions notre gîte.

Les jours d'après, chaque cycliste roule « à la carte » suivant son état de forme et de fatigue.

Les accompagnantes ne sont pas en reste puisque certaines ont parcouru plus de 70 kilomètres à pied dans cette superbe région. Cette semaine a permis de resserrer les liens de convivialité qui unissent tous les membres du club cyclo de Fonteny.



ASSOCIATION - LÈS PAS PIÈRDUS

THÉÂTRE WALLON

Après 2 longues années de silence, arwvèr virus èyèt bondjou l'théyate.

C'è-st-aveu pléjî què" Lès Pas Pièrdus" vos annonc'neut leu r'tour d'sus les plantches pou 2022.

A vos agendas pour les vendredis : 4 novembre à 19h30 et vendredi 11 novembre à 15h les samedis 29 octobre, 5 novembre et 12 novembre à 19h30

Les dimanches 30 octobre, 6 novembre et 13 novembre à 15h - Salle communale de Loupoigne

Vènèz à bran'mint,èl théyate èyèt s'public nos ont bèn manqué .

Au pléjî dè vos r'vir èyèt d'rîre in bon còp èchène .

Réservations :

0499/19.99.07 uniquement de 17h à 20h30 - pirezjeanclaude@gmail.com



ASSOCIATION - CHEMIN 141

PROMENADE FAMILIALE

Un sentier à redécouvrir à Promelles, le dimanche 16 octobre 2022

L'association Chemins 141 participe cette année pour la troisième fois à l'action « Semaine des sentiers », organisée par l'ASBL wallonne « Tous à pied ». Après notre action à Loupoigne en 2021, nous proposons cette fois-ci une promenade au départ de Vieux Genappe. Notre circuit de 6 km vous fera découvrir Promelles, ses vastes étendues, son point culminant dominé par un arbre « dressé comme un phare » (J. Mévisse), ses fermes et ses longs chemins de campagne.

Promelles est un hameau coquet, aux anciennes métairies joliment modernisées et aux rues plaisantes. A l'occasion de la « Semaines des sentiers », la Ville de Genappe donne son concours à la réhabilitation d'un sentier qui relie le hameau à la chaussée de Nivelles. Ce sentier, dénommé « du Fonteny », traverse une vaste pâture divisée en parcelles clôturées. La Ville prend en charge la signalisation et les aménagements nécessaires au passage des clôtures. Les éleveurs des fermes voisines attendent des promeneurs qu'ils se comportent de

manière respectueuse vis-à-vis du bétail et qu'ils adoptent des mesures de prudence. Eviter tout comportement agressif et s'écarter des vaches proches de leurs jeunes veaux, par exemple. Il en va de la sécurité des promeneurs et de leur cohabitation paisible avec le bétail.

A cet égard il est utile de se remémorer la charte du promeneur telle que proposée par « Tous à pied » sur son site à l'adresse :

<https://www.tousapied.be/content/uploads/2020/11/Charte-du-bon-promeneur.pdf>

Dont voici un extrait :

« De nombreux sentiers publics traversent les prairies. Vous avez théoriquement le droit d'y passer, mais soyez attentifs à ne pas gêner le bétail qui s'y trouve. Avant de vous y engager, vérifiez s'il y a un taureau, une vache avec un jeune veau. Si c'est le cas, pensez peut-être à prendre un autre itinéraire. Au besoin faites un détour. Il n'est pas toujours autorisé de traverser une prairie avec un chien. Si c'est permis, veillez à avoir le chien en laisse près de vous. Enfin, refermez toujours bien les barrières derrière vous. »

Ces recommandations de base sont de rigueur tout comme l'interdiction de traverser une pâture à vélo. En tout temps, le promeneur ne peut pas s'égayer dans la pâture mais doit suivre l'itinéraire direct repéré par les panneaux de signalisation. De cette manière vous jouirez tranquillement d'un paysage magnifique entre Promelles et Fonteny. Ce sentier est le vôtre, respectez son environnement et les animaux pour lesquels vous êtes bien sûr des étrangers. Nous sommes très heureux de vous convier à cette promenade qui durera environ 2 heures. Munissez-vous de bonnes chaussures et d'un équipement adapté aux conditions climatiques.

Informations :

Rendez-vous le 16 octobre à 10h à la rue de la Cressonnière à Vieux Genappe.
Colette Wibo 0478/92.22.88 (pour Chemins 141)
Aude Roland 067/79.42.72 (pour la ville de Genappe)
Organisation : Ville de Genappe et Chemins 141 www.chemins141.be
Les chiens même en laisse ne sont pas autorisés durant la promenade.

ASSOCIATION - MAISON GALILÉE

OCTOBRE À LA MAISON GALILÉE

1^{er} et 2 octobre de 11h à 18h

Exposition : Olivier Massange de Collombs - sculpteur & infographiste 3D

14 au 16 octobre 11h à 18h

Exposition : Thierry Berlangier, l'agitateur de couleurs fête ses 40 ans de dessin

22 octobre, 20h

Conférence : Baudouin Decharneux

La symbolique des abeilles (initialement planifiée le 17 sept.)

21 au 23 octobre

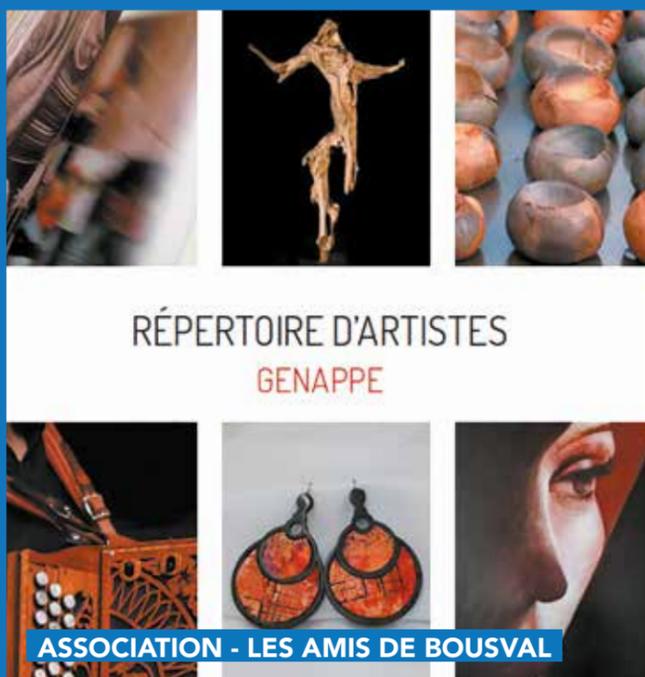
Exposition : Fabien Laloux – artiste peintre, photographe, sculpteur

21 octobre : Vernissage de 18h à 20h30

22 et 23 octobre : Exposition de 11h à 18h



> Genappe 14-15-16 Octobre 2022
Maison Galilée, 2 Plaine Communale
Vendredi 18-21h. / samedi et dimanche 11-18h.
> Infos : [f thierry berlangier](https://www.facebook.com/thierryberlangier) - thierryberlangier.wordpress.com



ASSOCIATION - LES AMIS DE BOUSVAL

RÉINVENTER NOS VILLAGES

Transformer nos sociétés pour les rendre plus durables est devenu une priorité. Une telle transition requiert le développement et l'adoption à grande échelle de nouvelles manières de penser, de faire et d'organiser les pratiques qui sous-tendent la vie sociale et économique. La bonne nouvelle est que la plupart des solutions pour une transition vers une société durable sont déjà connues.

La mauvaise nouvelle est que ces solutions sont loin d'être mises en œuvre à une échelle suffisante pour entraîner le degré de transformation des sociétés qui est requis par l'urgence environnementale.

Comment créer une transformation profonde du système socio-économique actuel pour le rendre plus durable ? Comment

nos villages seront-ils transformés d'ici 50 ans ? Quels rôles les communautés et acteurs locaux

peuvent-ils jouer dans cette transition ? Le meilleur moyen de prédire l'avenir, c'est de l'inventer !

Informations :

Le jeudi 13 octobre à 19 h 30 au Monty, Réservation souhaitée : godart.hauchart@skynet.be, entrée : 5 €.

Une deuxième conférence sera donnée par Thomas Hertog le 17 novembre à 19 h 30 au Monty : Sur l'origine du temps - Quel lien entre Bousval et la découverte de la théorie du big bang ?

Plus d'infos dans le Journal de Genappe de novembre.



RÉPERTOIRE D'ARTISTES

A l'occasion des 50 ans des Amis de Bousval et en collaboration avec le 38 Carrefour Culturel de Genappe, un livre « Répertoire d'artistes de Genappe » a été réalisé.

Ce répertoire est largement documenté avec la photo de chaque artiste, des photos de leurs œuvres et leur motivation...

Près de 90 participants, peintres, auteurs, sculpteurs, musiciens, photographes s'y retrouvent.

Un cadeau à s'offrir ou à offrir

pour la modique somme de 15 €.

Ce magnifique ouvrage est désormais disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville aux heures d'ouverture de l'administration.

Au relais du visiteur, au 38 rue de Bruxelles 1470 Genappe en semaine du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Auprès des Amis de Bousval en versant 15 € sur le compte BE69 0680 3974 6078 avec la mention « répertoire d'artistes » - adbousval@gmail.com



POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE

optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3 1470 Genappe www.optiqueradoux.be optique.radoux@skynet.be 067/77.29.33

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél.: 067/79.46.46

E-mail: assurances.gilson@portima.be

www.assurancesgilson.be

N° FSMA 14169 A



ASSOCIATION - RÉSERVE NATURELLE

RÉSERVE NATURELLE DE GENAPPE : GESTIONS ET VISITES GUIDÉES

A vos agendas ! Nous vous proposons de nouvelles dates pour les gestions et les visites guidées à la réserve naturelle de la sucrerie de Genappe qui constitue un site de première importance au niveau du nombre d'espèces d'oiseaux présents.

Les gestions
Les gestions auront pour objectif prioritaire de limiter autant que possible le développement de la végétation (saules, bouleaux, ronciers...) sur les zones d'observations de l'avifaune.

Nous nous concentrerons sur les zones des nouveaux observatoires et des nouvelles fascines. Nous prolongerons également le dégagement de la cressonnière. Un mail annonçant chaque type de gestion sera envoyé avant la date prévue.

Dates des gestions :

Dimanche 16 octobre
Dimanche 20 novembre

Dimanche 4 décembre
Samedi 17 décembre
Une gestion étalée sur 2 jours durant les vacances de Noël.

RDV à 9h au rond-point de la sucrerie à Loupoigne (route du sucre/ rue du centre / pavé saint Joseph) fin vers 12h. Équipez-vous de chaussures et de vêtements adaptés à la météo. Nous apportons gants, outils ainsi qu'une petite collation.

Pour la bonne organisation, l'inscription est obligatoire via : marcgeorges6@hotmail.com N'oubliez pas votre numéro de GSM qui nous permettra de vous prévenir rapidement, en cas d'annulation.

Les visites guidées

Les prochaines visites guidées au sein de la réserve naturelle auront lieu de 9h à 12h les :
Dimanche 30 octobre
Dimanche 6 novembre
Samedi 26 novembre
Au cours de la visite, un guide

passionné et expérimenté vous fera découvrir la richesse du site, son passé industriel et surtout la diversité des oiseaux au fil des saisons.

Nos amis les chiens ne sont pas admis et le site n'est pas accessible aux poussettes. Portez de préférence des vêtements sombres et des chaussures adaptées à la météo. N'oubliez pas vos jumelles ou longues-vues. Une organisation de la Ville de Genappe, de l'association Environnement-Dyle et du Département Nature et Forêts. Fin de la visite aux alentours de 12h

Réservation obligatoire pour les visites :

Caroline Borremans
067/79 42 73
caroline.borremans@genappe.be
Pour Environnement-Dyle :
Michèle Fourny
0477/43.16.78
environnement.dyle@gmail.com
http://environnement-dyle.be



GAL PAYS DES 4 BRAS

DEUX « FERMES EN FÊTE ! »

Vous avez été nombreux aux quatre premières Fermes en fête !

Lors de ces journées, vous avez découverts les fermes du Warchais (Villers-Perwin), Chassart Potatoes (Marbais), plusieurs fermes de Glabais et la ferme de l'Airalle (Frasnes-lez-Gosselies). Toutes bien différentes tant dans leur taille que dans leur modèle d'agriculture, toutes identiques en ce qui concerne l'accueil et l'amour du métier que les agricultrices et agriculteurs nous ont transmis.

L'équipe du GAL Pays des 4 Bras et ses partenaires, Le 38 et Le Monty, vous invitent aux deux dernières éditions de cet automne.

Le 16 octobre, la ferme pédagogique de Bousval (44, rue Haute, 1470 Bousval) nous accueillera

pour une ferme en fête axée sur les céréales : journée de formation à la fabrication de pain (sur inscription), sauvegarde de vieilles variétés de céréales et un repas de midi « pâtes 100% Pays des 4 bras » vous attendront. Un mini marché de producteurs et artisans se tiendra également, ainsi qu'une pièce de théâtre militante et gratuite : Nourrir l'Humanité Acte 2.

Le 13 novembre, le cycle des fermes en fêtes se clôturera à la ferme de Bérines (2, rue du Chemin de la bruyère du coq, 1495 Sart-Dames-avelines). Spécialiste en maraichage sur moyenne culture, la ferme de Bérines s'est également spécialisée en produits transformés. Coulis de tomates, soupes, tapenades, repas, confitures, chutney et bien d'autres conserves seront mises à l'honneur. Un repas choucroute

maison (évidemment !) vous sera proposé sur le temps de midi. L'après-midi sera poétique avec le spectacle « Boucherie » (Compagnie Merci Madame), l'histoire d'amour improbable entre un boucher et sa poule.

Le programme complet est à retrouver sur www.paysdes4bras.be/fermes-en-fete.

Les informations relatives aux événements « Fermes en Fête » sont mises en ligne régulièrement sur le site web du GAL Pays des 4 Bras et sur la page Facebook @paysdes4bras.

Informations :

Antoine Lavis, le coordinateur du projet, par mail à antoine@paysdes4bras.be. Avec le soutien des Communes de Genappe, Villers-la-Ville et Les Bons Villers.



GAL PAYS DES 4 BRAS

NOURRIR L'HUMANITÉ, ACTE 2

En 2011, Charles Culot, comédien belge, fils et frère d'agriculteur, décide de rendre hommage à celles et ceux par qui nos assiettes se remplissent. Il crée alors le spectacle Nourrir l'humanité, acte 1, qui fera mouche, participant ainsi à éveiller les consciences.

Dix ans plus tard, le paysage agricole a changé. Le modèle conventionnel est toujours bien présent, faisant toujours face à de nombreux défis, et en parallèle, de plus en plus de personnes retournent à la terre et font le choix de produire autre-

ment.

Pour être au plus près de la réalité, la compagnie Adoc est retournée sur les routes recueillir de nouveaux témoignages. Que sont devenus les agriculteurs et agricultrices rencontrés lors de la première création ? Et qui sont ces nouvelles personnes qui pratiquent une autre agriculture ? Et pourquoi ?

Sur scène, dans l'ambiance d'une cuisine familiale, deux acteurs nous racontent et nous interpellent avec sympathie et intelligence dans un spectacle

tonique et porteur d'espoir. La pièce se terminera par une session d'échanges entre les acteurs et le public, passant du théâtre à la réalité, en plein cœur d'une ferme en fête.

Informations :

Ferme pédagogique de Bousval : 44, Rue Haute, 1470 Bousval
Représentation à 15h30- Durée 1h25
Gratuit, sans réservation, suivant la capacité de la grange : 150 personnes

CIRCULATION

INTERDICTION DE CIRCULER DANS LE BOIS D'HEZ

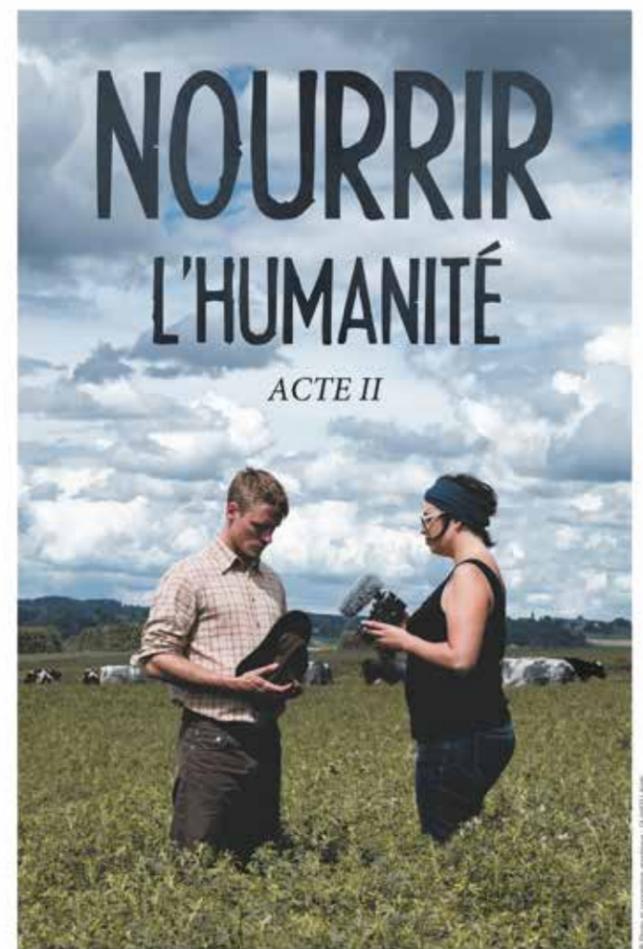
Autorisation du SPW des jours de battue prévus dans le bois d'Hez les 15 et 25 novembre ainsi que le 8 décembre 2022

Il est donc Interdit de circuler dans le bois d'Hez à Genappe 15/11- 25/11- 8/12

Par décision du 30/06/2022 du SPW Wallonie environnement, l'autorisation des battues prévues les 15 et 25 novembre ainsi que le 8 décembre a été validée dans le bois d'Hez à Genappe.

Par conséquence, et pour votre sécurité, les chemins et sentiers ouverts au public dans le bois d'Hez seront formellement interdits.

Des affichages sont prévus au plus tard 48h avant.



Star création collective de la COMPAGNIE ADOC
Avec CHARLES CULOT et ses alter ego ALB REMACLE et GWYNETH TESTA Moe et sa sœur ALEJO GARCIA
Régie générale et création lumière JUAN LUIS SORIANO. Régie son et vidéo NICOLAS KRENSKE. Photographie CLAUDE MAJUS et DOMINI VIGLIANI
Production COMPAGNIE ADOC en co-production avec le ICAJ PROVINCE DE LIÈGE, LA WALLONIE
avec le soutien du MINISTRE FORDJUL DE FAUREL, du CENTRE CULTUREL DE CURRYN
de la FONDATION SPANZIO et de MOUSINE.
www.adoc-compagnie.be



ACHETER
OU
VENDRE ?

CEDIMMO@ERA.BE 067 70 07 79 ERA.BE/CEDIMMO



optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe

www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be

067/77.29.33



ENVIRONNEMENT

SEMAINE DE L'ARBRE

Comme chaque année, la Ville de Genappe vous offre des plants à l'occasion de la Semaine de l'Arbre. Pour votre plus grand plaisir, vous retrouverez des essences pour constituer une haie vive mais également des petits fruitiers.

Ces arbres agrémenteront vos jardins et participeront à rendre nos milieux de vie plus riches en biodiversité. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 26 novembre 2022 entre 10h et 12h sur le site de l'Espace 2000 pour

venir chercher ces petites merveilles. Vous y rencontrerez notre équipe « Environnement et espaces verts » qui se fera un plaisir de vous accueillir. Un stand Natagora sera également présent.

Cette année nous organisons une activité dédiée à la taille et l'entretien des arbres et arbuste. L'activité présentée par Laurent Dabompres de la société Redforest se déroulera de 10h à 11h

Ce que nous vous proposons

| Nom vernaculaire | Nom Botanique |
|---------------------|--|
| Hêtre | Fagus sylvatica - 60/80 |
| Hêtre pourpre | Fagus syl. 'Astropunicea' - 60/80 |
| Charme | Carpinus betulus - 60/80 |
| Noisetier | Corylus avellana - 60/80 |
| Aubépine | Crataegus monogyna - 60/80 |
| Cornouiller sanguin | Cornus sanguinea - 60/80 |
| Cornouiller pourpre | Cornus alba 'Sibirica' - 60/80 |
| Framboisier | Rubus idaeus - 50/60 |
| Cassis | Ribes nigrum 5/8 |
| Prunes | Prunesse "altesse double" - 8/10 - RN - Demi Tige |
| Mirabelles | Prunus domestica "Mirabelle de Nancy" - 8/10 - Demi-tige |
| Pommier | Malus d.'Sterappel - Reine étoilée - 8/10 - RN - Demi-tige |
| Lierre grimpant | Hedera Helix pot 9cm |

Informations :
Service environnement – 067/79.42.29 ou environnement@genappe.be.



ENVIRONNEMENT

CAMPAGNE DE NEUTRALISATION DE NID DE FRELONS ASIATIQUES

Introduit accidentellement près de Bordeaux, le frelon asiatique a colonisé plus de 80 % du territoire français en 15 ans. Après un premier nid découvert dans le Tournaisis, il est actuellement présent partout en Wallonie.

Caractéristiques du frelon asiatique : thorax noir, extrémités des pattes jaunes.

Cet insecte menace directement les abeilles auxquelles il fait une chasse sans merci. Il perturbe également les insectes sauvages. Il n'est dangereux que dans le voisinage immédiat du nid.

Cette année, des nids ont déjà été signalés dans votre région et cela continue car la saison

est particulièrement favorable. Il reste probablement d'autres nids à découvrir.

Nous recherchons activement ces nids !

Le frelon asiatique construit de gros nids, le plus souvent assez haut dans les arbres, mais aussi sur les bâtiments et sur d'autres supports. Il faut donc lever les yeux, et tenter de repérer ces grosses boules brun-beige en matière cartonnée. Le nid est fréquemment caché par le feuillage, mais il peut être repéré par les allées et venues des frelons. Plus rarement, le nid est situé dans un abri (grenier, poulailler, etc.). La chute des feuilles est une occasion à saisir pour le repérage des nids. Par ailleurs, le

lierre, qui commence à fleurir, est très apprécié de divers insectes butineurs, notamment le frelon asiatique.

Que faire en cas de détection d'un nid de frelons asiatiques ?

Au moindre doute, veuillez le signaler à l'adresse : <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes> dans l'enquête Espèces exotiques envahissantes et sélectionner. Espèce observée : Frelon asiatique. Afin de confirmer l'identification, une photo numérique sera demandée. S'il s'agit effectivement de frelons asiatiques, le SPW prendra en charge la neutralisation du nid. Ce service est gratuit jusqu'au 31 décembre 2022.

ENVIRONNEMENT

COLLECTE DE JOUETS

Rendez-vous au Recyparc le 15 octobre de 9h30 à 17h00 pour y déposer vos anciens jouets en bon état !

Vos enfants ont grandi et vous ne savez que faire de leurs anciens jouets ?

Ne les jetez plus à la poubelle ! Venez les déposer ce samedi 15 octobre 2022 au Recyparc.

Ces jouets connaîtront une deuxième vie puisqu'ils seront remis à divers partenaires (CPAS, "ressourceries", service-clubs, garderie ...) qui en feront bénéficier les enfants défavorisés.

L'intérêt est double : il s'agit à la fois d'un geste de solidarité mais aussi d'un geste en faveur de l'environnement puisqu'il permet de réduire la quantité de déchets à éliminer.





PCS

HANDICONTACT: CPMS OU CPMSS ?

HANDI CONTACT

Tout établissement scolaire est rattaché à un Centre Psycho-Médico-Social (CPMS).

Dans l'enseignement spécialisé, il s'agit d'un Centre Psycho-Médico-Social pour l'enseignement spécialisé (CPMSS). Lors de la première inscription d'un élève dans une école, les parents sont libres d'accepter ou de refuser les interventions du Centre PMS de l'école.

Ces centres sont des lieux d'écoute, d'accueil et de dialogue où les parents et les enfants peuvent rencontrer des professionnels dont les missions sont de favoriser le bien-être et le développement des possibilités de l'élève. Les missions qu'ils exercent le sont au profit des élèves de l'enseignement ordinaire et spécialisé de niveau maternel, primaire et secondaire, de plein exercice et à horaire réduit (enseignement en alternance).

Le CPMS est composé de psychologues, d'assistants sociaux et d'infirmiers qui travaillent en équipe. Un médecin est également attaché à chaque Centre. C'est un service public gratuit.

Ces centres développent des actions en vue d'offrir à l'enfant les meilleures chances de se développer harmonieusement, de préparer son futur rôle de citoyen autonome et responsable et de prendre une place active dans la vie sociale et économique. Il favorise la mise en place des moyens qui permettent d'amener les élèves à progresser toujours plus, et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle. Il soutient l'élève dans la construction de son projet personnel, scolaire et professionnel.

Les avis sont donnés à titre consultatif et les parents (ou les personnes qui ont l'autorité parentale) gardent leur liberté de décision.

En tant que parents, vous pouvez contacter le centre PMS si vous

souhaitez trouver une écoute et une réponse à vos questions concernant l'adaptation à l'école, les relations avec les autres élèves, les rythmes scolaires, le mode de vie, à propos des apprentissages scolaires ; sur l'entrée en 1ère primaire ; l'entrée en 1ère secondaire ; à propos de la santé de votre enfant ...

Pour maintenir un enfant en 3ème maternelle ou l'inscrire à 5 ans en 1ère primaire, prenez contact avec le Centre PMS qui vous expliquera les démarches à entreprendre. Dès l'entrée de l'enfant en 1ère secondaire et tout au long de sa scolarité, le Centre PMS offre un suivi psychologique, médical et social à tous les élèves. Le CPMS est attentif à toute demande venant des élèves, des parents ou des enseignants afin d'analyser les difficultés et de proposer les aides nécessaires.

Le Centre informe sur la structure de l'enseignement et accompagne l'élève dans la construction de son projet de vie scolaire et professionnelle. Il participe au conseil de classe.

Vous pouvez prendre contact avec l'équipe du Centre pour toute situation d'absentéisme, de violence, de racket, de maltraitance, d'exclusion scolaire, de décrochage scolaire...

Les problèmes de santé de votre enfant peuvent aussi être confiés au Centre PMS qui vous orientera éventuellement vers les services les plus appropriés.

La décision d'orienter un vers l'enseignement spécialisé est toujours un moment important pour une famille. Le Centre PMS est là pour entendre les doutes, les questions et pour vous accompagner, le temps qu'il faudra, dans la prise de décision. Dès qu'un élève fréquente l'enseignement spécialisé, le Centre PMS chargé de la guidance dans l'école répond à vos demandes et préoccupations.

Le PMS intervient aussi dans la réorientation vers l'enseignement ordinaire ; le maintien en enseignement primaire spécialisé après 13 ans ; la prolongation de la scolarité au-delà de 21 ans ; l'intégration d'élèves dans l'enseignement

ordinaire ; l'orientation vers un Centre d'éducation et de formation en alternance (CEFA).

Certaines interventions sont imposées ou déterminées par la réglementation

Dans certaines situations, l'intervention d'un Centre PMS est obligatoire : pour avancer ou retarder d'un an l'entrée dans l'enseignement primaire ; pour retarder d'un an l'entrée dans l'enseignement secondaire ; pour inscrire un élève majeur dans le 1er ou le 2ème degré de l'enseignement secondaire ; pour orienter un élève vers l'enseignement spécialisé ; pour toutes les actions de suivi des élèves de l'enseignement spécialisé ; pour aider les enfants victimes de maltraitance.

D'autre part, les Centres PMS du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont responsables du suivi médical des élèves dans le cadre de la promotion de la santé à l'école (PSE). Dans les autres réseaux, cette mission est assurée par des services PSE.

Par des actions collectives ou individuelles, le Centre PMS apporte son soutien aux parents en reconnaissant et valorisant les ressources et les compétences familiales.

Le Centre PMS contribue aussi à faciliter et renforcer le dialogue famille-école. Il privilégie les activités de soutien aux parents dans l'accompagnement du parcours scolaire de leur enfant et s'inscrit dans un travail de partenariat et de pratiques de réseau.

Informations :

Si vous avez des questions relatives à l'épanouissement, à l'autonomie ou à l'avenir de votre enfant, prenez contact avec le Centre PMS de son école.

Votre bureau régional de l'AVIQ. Espace Coeur de Ville, 1, 1340 OTTIGNIES - 010 43 5160 br.ottignies@aviq.be

Vous pouvez aussi contacter Justine Servais, l'agent Handicontact de la Ville au 067/79.42.39 - justine.servais@genappe.be



SOINS ET SANTÉ À GENAPPE

L'OSTÉOPATHIE POUR LE NOURRISSON ET LA FEMME ENCEINTE

Les ostéopathes exercent dans le pays depuis 1975. Au fil du temps, la pratique s'est élargie et a gagné un intérêt grandissant auprès de la population. Aujourd'hui, deux mille praticiens sont en activité, dont la moitié est affiliée à l'Union professionnelle des ostéopathes de Belgique (Upob). Chaque année, plus d'un million de personnes en Belgique ont recours à des soins ostéopathiques.

rence avec le soutien de la Ville de Genappe.

Alors que l'ostéopathie s'intéresse à toutes les tranches d'âge, le conférencier, Philippe Goubau, s'intéressera plus particulièrement au nourrisson et à la femme enceinte.

En effet, l'ostéopathie a sa place dans un abord multidisciplinaire de la périnatalité.

Informations :

Le 20 octobre à 20h salle du Conseil Communal- Hôtel de ville - Espace 2000 ouverte à tous, et l'entrée est gratuite !

L'asbl « Soins et Santé à Genappe »



organise une conférence

Le jeudi 20 octobre 2022 à 20h00

L'ostéopathie pour le nourrisson et la femme enceinte.

Avec le soutien de la Ville de Genappe

Salle du Conseil Communal
Espace 2000 - 1470 Genappe
Entrée gratuite



Conférencier : Philippe Goubau, ostéopathe DO



CESEP

BOOSTER VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI

60 heures de formation organisée par le CESEP qui propose de vous conseiller, de vous outiller et de vous aider à valoriser vos atouts et vos expériences Avec le soutien d'un professionnel : Un accompagnateur intensif, ciblé et personnalisé !

Vous clarifierez votre projet, rédigerez un CV, une lettre et tout autre outil nécessaire à votre recherche d'emploi. Vous consoliderez votre image sur les

réseaux sociaux, vous analyserez les offres d'emploi et préparerez un entretien d'embauche.

Cette formation s'adresse aux demandeurs d'emploi intéressés par un emploi dans le secteur tertiaire et qui désire un accompagnement individuel et professionnel pour réintégrer le marché de l'emploi.

Le Forem vous propose un contrat qui vous permettra de

recevoir une intervention dans les frais de déplacement, de garderie, et 1€ brut par heure prestée.

Informations :

CESEP : Rue de Charleroi, 14 - 1400 Nivelles. ar@cesep.be 067/89.08.50



CENTRE FUNÉRAIRE SNEESSENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Rue des Pierrailles à 1470 Genappe

Salle de réception (Offert - 120 pers.) - Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03



TEMPO

RECHERCHE JOBISTES RÉMUNÉRÉS

Dans le cadre de son école de devoirs située sur le site de l'espace 2000 à Genappe, nous recherchons des étudiants de 5ème et 6ème humanité pour accompagner des enfants du primaire dans leur scolarité et dans leur développement citoyen via différentes animations.

Si tu aimes valoriser tes compétences, le contact avec les enfants et l'animation. Si tu es disponible le lundi et/ou le mardi et/ou le jeudi de 16h à 18h, du 24 septembre au 10 juin, nous te demandons de nous envoyer un mail à l'adresse alainhermans@amotempo.be

Dans le cadre de son projet de tutorat scolaire "CQFD" pour les secondaires, l'AMO Tempo recherche des étudiants universitaires ou de hautes écoles disponibles le samedi matin entre 10h à 12h de Novembre à mai à l'espace

2000 de Genappe. Tu devras avoir des connaissances en math, et/ou en langue et/ou en sciences et/ou en français et/ou en méthodologie de travail.

CQFD, te propose un job étudiant valorisant, qui a du sens et bien rémunéré.

En rejoignant CQFD, tu t'engages dans un projet citoyen d'entraide et de rencontre.

Si tu es intéressé, merci d'envoyer un mail à direction@amotempo.be



PCS

L'ÉTÉ AVEC L'AMO TEMPO

Des vacances d'été bien remplies à l'AMO Tempo Le soleil était au rendez-vous ainsi que les sourires des enfants.

Dès la première semaine de juillet, nous étions présents le long du Ravel. L'idée était de dynamiser l'espace public en mettant à disposition des jeunes et des familles toute une série de jeux. Nous nous souvenons de l'initiation à la balle pelote et à la pétanque. Quelques jours plus tard, nous avons passé la journée à Chevetogne avec une cinquantaine de personnes.



La semaine du 11 au 15 juillet, une dizaine de jeunes ont participé à l'activité " Louis XI et ses trésors ". L'occasion de découvrir notre belle région notamment via des balades, la visite du château de Seneffe, divers bricolages...

Le samedi 30 juillet, l'AMO a participé à la fête du quartier des Crawannes en partenariat avec Le 38 en proposant barbecue, activités sportives, jeux relais...

Début août, nous sommes partis visiter le Palais Royal de Bruxelles avec plusieurs ados de notre service.

Nous avons enchaîné avec un stage d'une semaine pour les enfants à partir de 6 ans sur la découverte de Genappe. Une belle occasion de rencontrer de nouveaux copains et de travailler leur confiance en soi. Les 2 dernières semaines d'août, l'AMO a encadré un groupe de cinq jeunes dans le projet « été solidaire » mis en place par la commune de Genappe.

Un programme d'été bien chargé qui a permis de toucher des dizaines de jeunes et de familles ! Que de bons souvenirs !

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillles-taburiaux.be

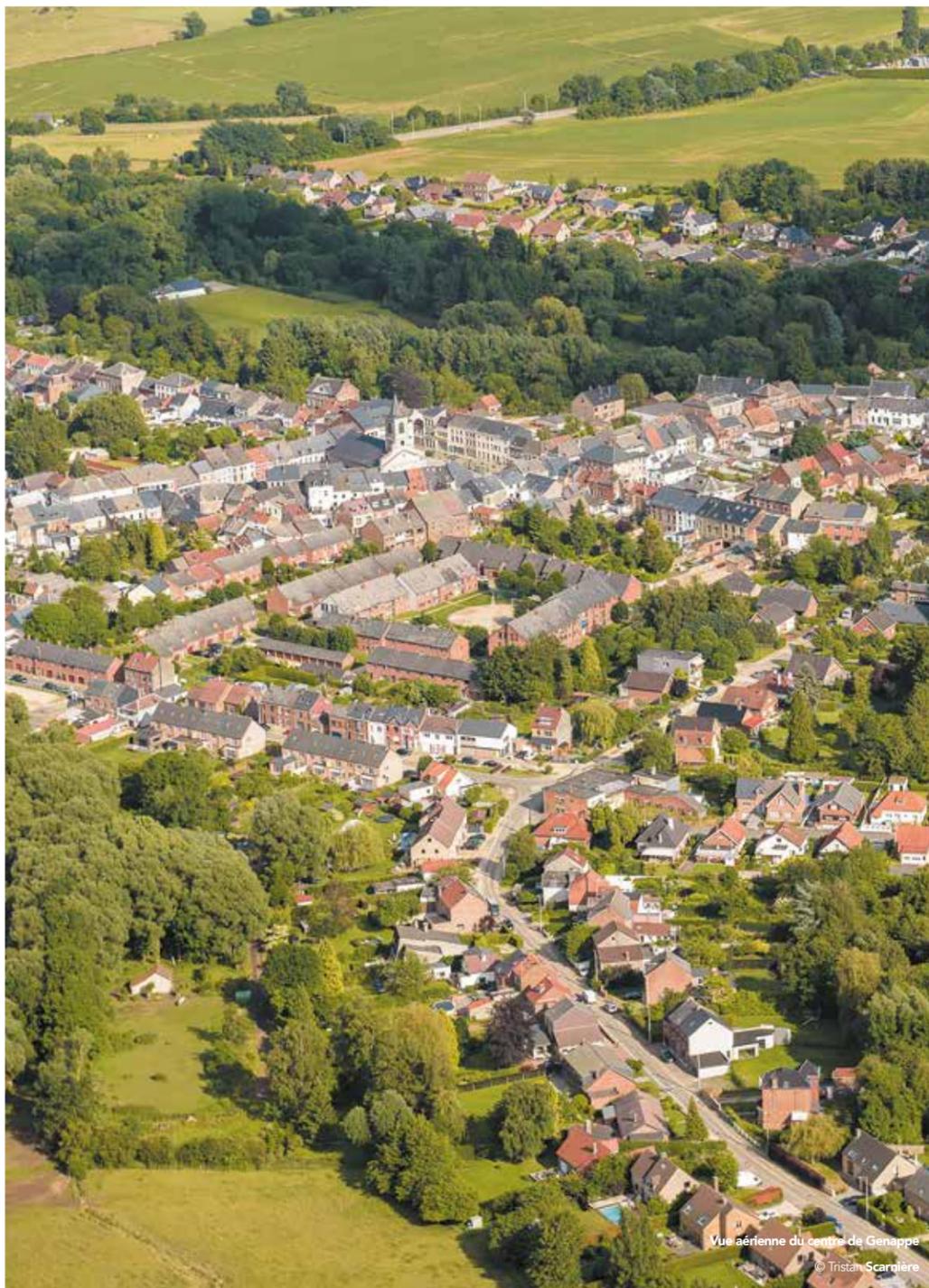
2, Rue Dellis
1470 Ways

Les Jardins de Quentin

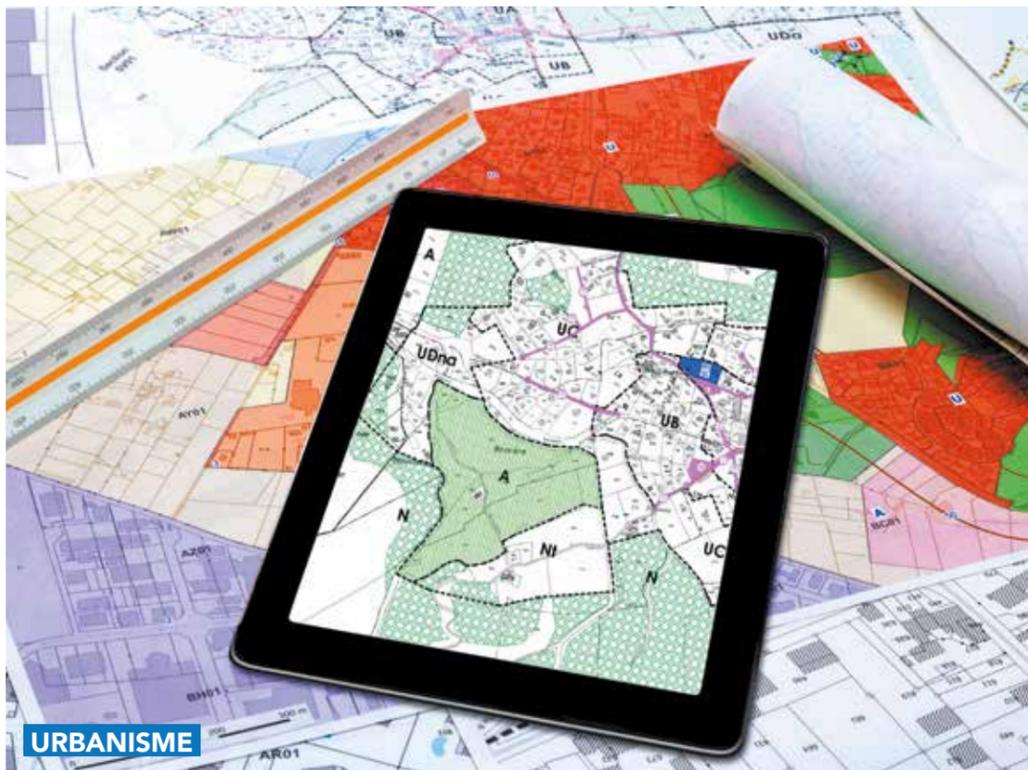
Création & aménagement de jardins

- Terrassement et nivellement
- Allées de garage et chemins d'accès
- Terrasses et abords de piscine
- Murets de soutènement et escaliers
- Clôtures et palissades
- Taille, élagage et abattage
- Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



Vue aérienne du centre de Genappe © Tristan Scarnière



URBANISME

FONDS DU LOGEMENT DE WALLONIE

Crédits et subventions pour la création de logements aux étages des rez commerciaux

Vous possédez un immeuble avec un rez-de-chaussée commercial et dont l'étage est vacant ? Cet article peut vous intéresser !

Grâce aux aides du Fonds du Logement de Wallonie, ces espaces inutilisés pourraient être rénovés ou restructurés en logements modernes.

En effet, depuis le 13 novembre 2021 et avec l'appui financier de la Wallonie, le Fonds octroie aux propriétaires, qu'il soit privé ou public, des aides financières sous forme de crédits 0% et de subventions, en vue de réhabiliter et de restructurer les étages inoccupés des rez-de-chaussée commerciaux. En contrepartie, ces logements rénovés doivent être mis en gestion, pour une période minimale de 9 ans, auprès d'un opérateur immobilier reconnu tel qu'une commune, un CPAS, une agence immobilière sociale ou une association de promotion du logement.

Quelles sont ces aides ?

Aide de base
Un prêt et une subvention par logement créé.
Cette intervention est attribuée pour 75% sous la forme d'un crédit et pour 25% sous la forme d'une subvention.
Montant : 68.300 € par logement.

Clé de répartition, si le logement compte 1 ou 2 chambres : 75% en prêt et 25% en subvention. A partir de 3 chambres : 25% en prêt et 75% en subvention.

Complément 1

une aide supplémentaire en cas de travaux économiseurs d'énergie, de mise en conformité en matière de salubrité et de sécurité incendie ...

Montant : 30.200 € par logement.

Clé de répartition : 50% en prêt et 50% en subvention.

Complément 2

Une aide supplémentaire en cas de nécessité de créer ou aménager un accès privatif aux logements.

Montant : 30.200 € pour l'ensemble de l'opération.

Clé de répartition : 50% en prêt et 50% en subvention.

Taux du prêt : 0%

Financement à 100% des travaux et des frais - Garantie Hypothécaire (mandat ou inscription) - Contribution unique de 2,50 % du montant de l'intervention.

Conditions pour obtenir ces aides ?

Être titulaire de droits réels, plein propriétaire ou emphytéote du bien.

Être une personne physique ou morale, y compris une commune, un CPAS ou une régie communale autonome.

Confier la gestion locative à

une ASBL agréée (Agence Immobilière Sociale ou Aide Personnalised du logement), une Commune, un CPAS ou une Régie Communale Autonome, pour une période d'au moins 9 ans ou 15 ans. La commune, CPAS ou Régie Communale Autonome peut gérer son ou ses biens en direct. Les espaces doivent être inoccupés.

Quels sont les avantages pour les propriétaires ?

Les travaux sont financés par le Fonds du Logement.

La gestion locative est déléguée : les tracés administratifs et devoirs afférents vous sont donc épargnés.

Des avantages financiers : exonération ou réduction du précompte immobilier, réduction d'impôts en cas de travaux, réduction de TVA, selon la qualité du titulaire de droits réels : personne physique ou personne morale.

La restitution du bien en fin de mandat dans l'état des lieux initial (hors vétusté et usure locative normale).

Informations :

Pour en savoir plus et introduire une demande, veuillez contacter le Fonds du Logement - Service des propriétaires solidaires :

Téléphone : 071/207.706 - 071/207.869

Courriel : propriétaires.solidaires@flw.be

AGENDA

SOIRÉE

13 OCTOBRE

À 20h. Dans un lieu « surprise » de Genappe. 5€. Réservation indispensable sur www.le38.be, rubrique agenda.

Nuits Zébrées : entre théâtre et krump

Voir article page 4

CONFÉRENCE

13 OCTOBRE

À 19h30 au Monty « Vers une société durable »

Inscription souhaitée organisée par les Amis de Bousval

Voir article page 7

EXPOSITION

DU 14 AU 16 OCTOBRE

Thierry Berlinger - l'Agitateur de couleurs. Maison Galilée

Voir article page 6

RÉSERVE NATURELLE

16 OCTOBRE

9h à 12h. Gestion.

Réservation obligatoire :

marcgeorges6@hotmail.com

Voir article page 7

BALADE

16 OCTOBRE

À 10h. Rendez-vous à la rue de la Cresonnière à Vieux Genappe

Voir article page 6

SOINS ET SANTÉ

20 OCTOBRE

À 20h. Conférence : L'ostéopathie pour le nourrisson et la femme enceinte. Salle du Conseil Communal- Hôtel de ville - Espace 2000 ouverte à tous, entrée est gratuite !

Voir article page 10

PATRIMOINE

23 OCTOBRE

De 10h à 15h, place Comte Cornet à Ways.

Fête de clôture du projet

"Adopte ton patrimoine.

Accès libre et gratuit !

Voir article page 4

EXPOSITION

DU 21 AU 23 OCTOBRE

Fabien Laloux - artiste peintre, photographe, sculpteur

21 octobre : vernissage de 18h à 20h30

22 et 23 octobre : exposition

de 10h à 18h

Maison Galilée

Voir article page 6

ARCHI

18 AU 28 OCTOBRE

De 9h à 17h. Quand les jeunes architectes pensent le Genappe de demain. Au 38, rue de Bruxelles, 38. Gratuit

Voir article page 4

THÉÂTRE WALLON

29 OCTOBRE

À partir du samedi 29 octobre (les vendredis, samedis, dimanches).

Salle de Loupoigne

Voir article page 6

RÉSERVE NATURELLE

30 OCTOBRE

De 9h à 12h

Visite. Réservation obligatoire :

Caroline.Borremans@genappe.be - 067/79.42.73 ou Environnement Dyle :

Michèle.Fourny@environnement-dyle.com - 0477/43.16.78

Voir article page 7

HALLOWEEN

31 OCTOBRE

Halloween au 38

38 rue de Bruxelles

Voir article page 4

RÉSERVE NATURELLE

6 NOVEMBRE

De 9h à 12h

Visite. Réservation obligatoire :

Caroline.Borremans@genappe.be - 067/79.42.73 ou Environnement Dyle :

Michèle.Fourny@environnement-dyle.com - 0477/43.16.78

Voir article page 7

DOCU

8 NOVEMBRE

À 20h. Projection du documentaire "Petit samedi" de Paloma Sermon-Daï

Au 38, Carrefour culturel.

Gratuit, réservation indispensable en ligne sur www.le38.be, rubrique agenda.

Voir article page 4

AGRICULTURE

13 NOVEMBRE

Fermes en fête

Voir article page 8

THÉÂTRE

18, 19 ET 20 NOVEMBRE

« Noces feras-tu ? »

Une comédie de Joël Contival

Présentée par les « Amis du lundi ».

Les 18-19 novembre à 19h30. Le 20 novembre à 16h -

Salle communale de Loupoigne.

Entrée : 10€ - 5€ (moins de 12ans)

Réservation : [Evelyne.Baisyfont](mailto:Evelyne.Baisyfont@genappe.be) -

Tél : 067/77.26.56



VOTRE PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN COMMUNAL 2023?

Les espaces publicitaires sont réservés aux commerçants, producteurs, artisans et entrepreneurs de l'entité de Genappe. **Attention le nombre d'espace est limité !**

Pour toutes informations, n'hésitez pas à consulter notre site : www.genappe.be ou envoyer un mail à : journal@genappe.be

